





Chers maires,

J'ai le plaisir de vous présenter le premier site internet professionnel à destination des maires de France, de leurs équipes et de la population communale.

Cet outil sert à optimiser les relations avec vos administrés et créer un lien fort entre vous. Il vous permettra de démontrer au quotidien votre art de servir, votre compétence et l'efficacité de vos équipes.

Conçue et élaborée avec une entreprise du digital, cette plateforme a fait l'objet de nombreuses réunions entre élus, maires, directeurs généraux des services municipaux et administrés. A ce site s'ajoutera très prochainement, lors du salon des maires de France, une application citoyenne incontournable. Testée en utilisation réelle pendant plusieurs mois par une centaine d'administrés, chaque rubrique a fait l'objet d'une réflexion particulière pour répondre aux besoins de chacun.

Contrairement aux réseaux sociaux, anonymes et très difficilement maîtrisables, **MAIRES**ET**CITOYENS**.fr vous permettra de communiquer en ayant la certitude de l'identité des différents interlocuteurs et du respect exigé des règles de bienséance.

Prochainement vous pourrez donc informer, répondre, échanger, alerter, prévenir, commenter, diffuser, sonder, économiser et même, générer des revenus pour votre commune ou votre centre communal d'action sociale!

Alors, découvrez sans attendre le mode d'emploi de MAIRESETCITOYENS.fr rédigé pour vous faciliter la compréhension de ce nouvel outil de communication.

Stéphane CHERKI Président Maires et Citoyens

Groupe FLOREO SERVICES



MAIRES_{ET}CITOYENS.fr</sub> est une plateforme internet permettant la mise en relation directe et privée entre le maire d'une commune et ses administrés.

Ce site permet au maire et aux membres désignés de son conseil municipal ou de sa direction générale des services, de communiquer plus facilement avec les habitants de sa commune.

Cet outil unique, créé par une jeune entreprise du numérique et un maire créateur d'entreprises (ancien fondateur de la société Tir groupé « chèque cadeau » devenue Sodexo), offre de nombreuses fonctionnalités en facilitant au quotidien les échanges, la prise en compte de l'opinion majoritaire citoyenne et la consultation directe de vos administrés.







COMMUNIQUER

Publiez vos actualités, photos, vidéos et articles de presse. Diffusez l'information.



REPONDRE

Chaque question peut être traduite par une réponse rapide et efficace à l'image de votre dynamisme et de votre volonté de servir!



ECHANGER

Rien de plus pratique que d'échanger des avis avec vos administrés en commentant vos décisions !



SONDER

Créez vous-même vos sondages avant une prise de décision, la plus anodine soit-elle!



ALERTER

Accident, travaux, route barrée, incendie, alerte préfecture, changements importants.

Vous serez toujours plus efficace!



GAGNER

Oui, enfin! Toutes les publicités que vous autoriserez sur les pages de votre ville vous permettront de percevoir 30 % des recettes perçues par notre régie.



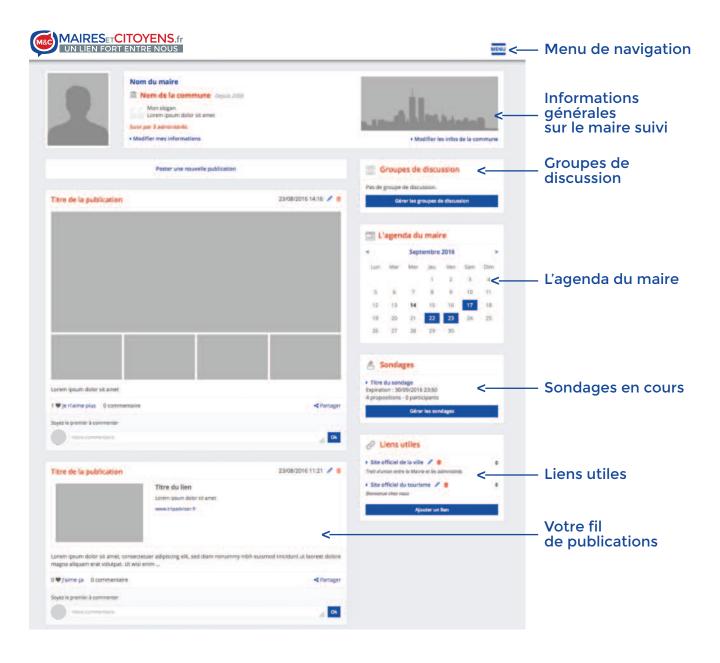
ÉCONOMISER

Notre centrale d'achats vérifie sur demande les devis que vous lui soumettez et renégocie les offres.

Votre page MAIRESETCITOYENS

Un outil de communication en temps réel avec vos administrés.

Voici à quoi ressemble votre page Maire. Votre administré inscrit sur la plateforme (administré dont vous avez validé l'inscription après contrôle de sa présence sur les listes électorales de la ville ou de sa résidence secondaire effective) voit la même chose que vous, hormis les boutons d'actions et d'édition qui vous sont propres.



Découvrez dans les pages suivantes le descriptif de ces fonctionnalités.



Publiez régulièrement des informations utiles, tenez à jour votre agenda, lancez des sondages, créez des groupes de discussions, etc.

Le menu de navigation

Accès rapide à toutes les rubriques.



Le fil d'actualité contenant toutes vos publications



Votre messagerie privée vous permettant de discuter avec vos administrés électeurs et les habitants de votre ville.



La liste de vos administrés inscrits sur MAIRESETCITOYENS.fr



Vos statistiques : nombre d'inscrits, de visites, de commentaires, etc.



Vos notifications: nouveaux messages, commentaires, inscrits, etc.



Votre profil : informations personnelles et préférences



Les groupes de discussions permettant les libres échanges entre les administrés



Les sondages anonymes à proposer à vos administrés



Votre agenda : dates et événements à partager



Les informations de votre commune



Affichages obligatoires (permis de construire attribués, travaux autorisés, etc.)



Centrale d'achats (économisez en obtenant les meilleurs tarifs avec vos devis renégociés)



Déconnexion



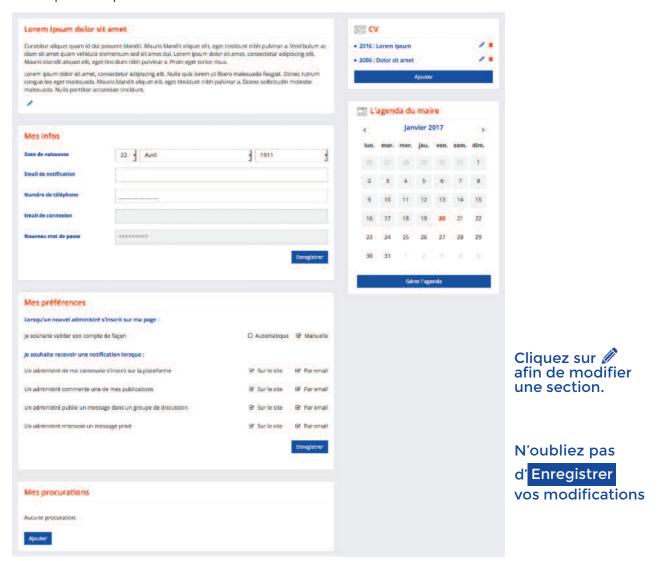
Vos informations

Slogan, CV, présentation détaillée et préférences.



Accédez à la rubrique

Profil afin de renseigner vos informations personnelles et d'indiquer vos préférences de notification.



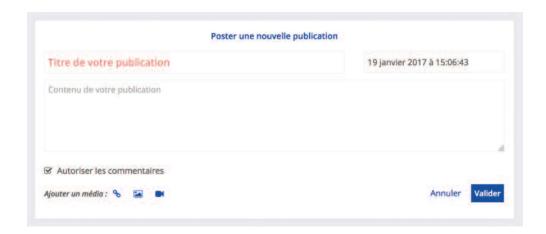
Vous pouvez modifier votre photo, votre slogan, votre texte de présentation, votre CV, vos préférences de correspondance et de notification, et vous pouvez également mettre en place des procurations afin de permettre aux personnes de votre choix d'administrer votre page (DGS, adjoint, service communication, etc.).



Publications

Textes, liens, photos, vidéos.

Publiez le contenu de votre choix et visualisez en direct ce que verront vos administrés :



Cliquez sur le bouton **Poster une nouvelle publication**, saisissez le titre de la publication, changez la date si vous souhaitez qu'elle soit publiée ultérieurement, rédigez votre contenu et choisissez le type de média à ajouter.



Lien Rentrez l'URL de la page web à partager



Photo Importez des photos depuis votre ordinateur



Vidéo Rentrez une URL ou importez une vidéo depuis votre ordinateur

✓ Autoriser les commentaires

Les commentaires sont activés par défaut mais vous pouvez décider de ne pas les autoriser sur les publications de votre choix.





Une fois votre publication publiée, vous pouvez à tout moment la modifier ou la supprimer.



Groupes de discussions

Créez des débats auxquels vos administrés participeront librement.



Prenez en compte l'opinion citoyenne en lançant des discussions ouvertes à tous.

Accédez à la rubrique dédiée et cliquez sur le bouton **Créer un nouveau groupe de discussion** afin de créer un nouveau sujet, rentrez le titre, la description, choisissez de l'activer tout de suite ou ultérieurement, et laissez cochée la case **Discussion ouverte** afin que vos administrés puissent débattre et apporter leurs commentaires à ce groupe de discussion.



Lancez des débats sur des sujets qui vous tiennent à cœur!

L'agenda du maire

Partagez votre emploi du temps.

Tenez vos administrés au courant de vos déplacements et événements auxquels vous participez.



Cliquez sur la date de votre choix pour ajouter un nouvel événement, saisissez l'heure de début et l'heure de fin, le titre de l'événement, une brève description et cliquez sur le bouton Enregistrer pour sauvegarder cet événement.

Éditez-le à tout moment en cliquant à nouveau sur la date si vous souhaitez le modifier ou le supprimer.

Vous pouvez ajouter plusieurs événements pour une même date.

Sondages

Facilitez la prise de décision collective.



Créez des sondages auxquels vos administrés pourront répondre de façon anonyme.

Accédez à la rubrique dédiée et cliquez sur le bouton **Créer un nouveau sondage** afin de créer un nouveau sondage anonyme, saisissez le titre du sondage et la question à mettre en avant, puis ajoutez vos propositions de réponses ainsi que la date d'expiration du sondage. Activez ou désactivez-le à tout moment.



Lancez des sondages sur tous les sujets pour lesquels vous voulez connaître l'avis majoritaire.

Liens utiles

Conseillez des sites internet à visiter.

Indiquez à vos administrés les sites internet que vous jugez utiles ou pertinents à visiter. Vous pouvez faire des renvois sur le site de votre ville ou sur des sites à visiter dans l'intérêt de vos interlocuteurs.



Cliquez sur le bouton **Ajouter un lien,** saisissez le titre du lien, la description, et copiez-collez l'URL.

Editez-le ou supprimez-le à tout moment. Gérez les positions de vos liens avec l'icône. •



Créez immédiatement le lien vers votre site officiel!

Infos de la commune

Dites à vos administrés à quel point vous êtes fier de votre municipalité.





Décrivez les attraits et les atouts de votre commune en rédigeant une présentation correspondant à votre vision personnelle de votre ville, et renseignez les chiffres officiels.



Faites découvrir les petits secrets historiques de votre commune!

Centrale d'achats

MAIRESETCITOYENS.fr met à votre disposition des acheteurs spécialistes issus de grandes centrales d'achats nationales pour renégocier vos devis (hors MAPA) après les négociations de vos services. En ce qui concerne les marchés à procédure adaptée (MAPA), pour que vous puissiez utiliser notre centrale d'achats, la collectivité ne doit pas oublier de préciser dans le règlement de consultation, qu'elle se réserve le droit, après l'ouverture des plis et l'analyse des offres, de renégocier avec chacune des sociétés admises à concourir.

Ces derniers peuvent, sur simple demande, faire une étude en moins de 48h et vous donner leurs conclusions pour les dossiers hors MAPA. Pour les autres, l'étude est rendue en une semaine. Soit votre devis est intéressant et valable, soit il est discutable et peut être renégocié à la baisse par notre équipe (à qualité égale et similaire des produits ou de prestations). Ce service est gratuit pour tous les maires adhérents puisque MAIRESETCITOYENS.fr se rémunère uniquement sur les résultats (économie générée).

Cette centrale d'achats peut vous faire obtenir de grosses remises pour votre commune.

Exemple : Devis 10 000€ HT, devenu après négociation 9 200€ HT. Économie pour la ville 560€ HT. facturation de la centrale d'achats 240€ HT.

Vous trouverez les détails de fonctionnement dans la rubrique dédiée.



Utilisez ce service, vous aurez de bonnes surprises dans l'intérêt de votre commune.

Affichages obligatoires

Permis de construire attribués, travaux autorisés, etc.

Toutes les autorisations de travaux, permis de construire, bans de mariages, arrêtés municipaux, compte-rendus du conseil municipal, et délibérations intercommunales seront consultables pendant deux mois sur notre tableau virtuel.

Passé ce délai, les documents peuvent être consultés sur demande en mairie.



Messagerie privée

Discutez par messages privés avec vos administrés.

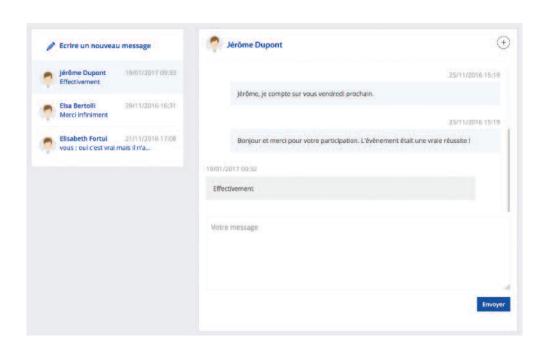
Retrouvez tous les interlocuteurs avec qui vous avez déjà dialogué dans la colonne de gauche afin d'accéder à la discussion.

Saisissez simplement votre message et cliquez sur le bouton Envoyer

Pour écrire à l'un de vos abonnés avec lequel vous n'avez pas encore dialogué, cliquez sur le lien **Ecrire un nouveau message** puis sur le bouton « **Administré** » : commencez à saisir les premières lettres de son nom, sélectionnez-le dans la liste déroulante, et saisissez votre message.



Créez des liens forts de proximité avec vos administrés!



Communiquez de maire à maire en toute discrétion et confidentialité!

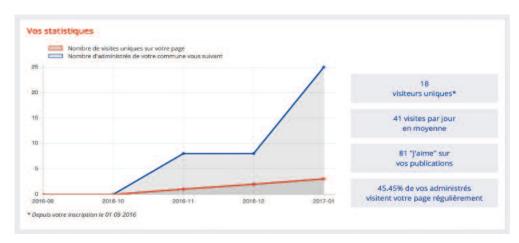
Vous pouvez aussi entrer en contact avec les maires d'autres communes de France : cliquez sur le lien **Ecrire un nouveau message** puis sur le bouton « **Maire** » : commencez à saisir les premières lettres de son nom, de celui de sa commune ou son code postal, une liste déroulante affichera les résultats correspondants et vous indiquera si le maire recherché est inscrit ou non sur la plateforme. Le cas échéant, sélectionnez-le et saisissez votre message.



Très utile pour avoir des informations ou des conseils d'un autre maire !

Statistiques

Des chiffres en temps réel.



Découvrez combien d'administrés vous suivent sur la plateforme, le nombre de visiteurs uniques sur votre page, la moyenne de visites par jour, le nombre de publications, et autres chiffres utiles.

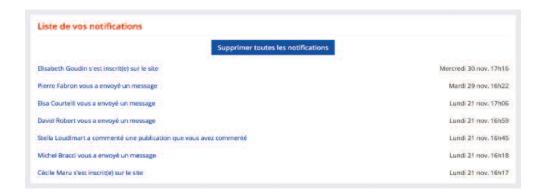
Suivez l'évolution de votre popularité et de votre activité sur **MAIRES**ET**CITOYENS**.fr et tirez-en parti.



Communiquez rapidement sur votre présence sur MAIRES_{ET}CITOYENS.fr, sur votre site web, vos réseaux sociaux, votre journal communal et sur tous vos supports de communication (papier à lettre, carte de visite, etc.)!

Notifications

Les activités récentes sur votre page (nouvel inscrit, nouveau message privé, nouveau commentaire, etc.)



Afin d'être prévenu dès qu'un nouvel utilisateur cherche à s'inscrire sur le site, quand vous avez reçu un nouveau message privé, ou qu'un commentaire a été apporté à l'une de vos publications, un petit chiffre se rajoute à l'icône «notifications» et vous alerte sur les nouvelles activités de votre page.

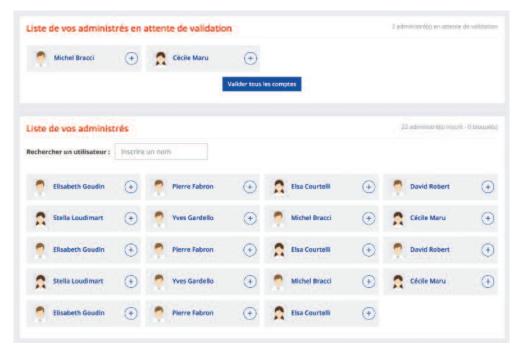


Vos administrés

La liste complète des citoyens inscrits.

Accédez à votre liste d'administrés via l'icône du menu en haut à droite.





Retrouvez sur cette page tous les administrés de votre commune qui vous suivent.

Vous avez la possibilité de « bloquer » complètement ou en partie les actions possibles d'un administré : l'empêcher de répondre à des commentaires, de vous envoyer des messages et/ou de participer aux groupes de discussions et ce, en définissant une durée. Vos administrés sont triés par utilisateurs inscrits, bloqués, ou en attente de validation.

Cliquez sur l'icône + pour interagir ou définir les règles de blocage d'un de vos abonnés.

Les règles d'acceptation d'un nouvel inscrit sur la plateforme se définissent dans votre page Profil : validez manuellement ou automatiquement une nouvelle demande d'inscription.

Notez bien : les administrés peuvent eux-mêmes signaler un comportement abusif, qui remontera immédiatement au modérateur.



Vérifiez l'inscription de vos administrés sur les listes électorales.

Publicité

Faites gagner de l'argent à votre commune sans aucune action de votre part.

Deux types de publicité sont présents sur la plateforme : les sponsors nationaux et les annonceurs locaux. Les revenus publicitaires servent à la maintenance de la plateforme, mais également à financer les projets des communes :

30% des revenus publicitaires provenant des annonceurs locaux présentés sur votre page seront reversés à votre commune sous forme de don. Les chèques seront rédigés à l'ordre du Trésor Public, à charge pour vous de les attribuer au projet de votre choix.

Vous n'avez rien à faire. Cette publicité non-intrusive est gérée par notre régie interne et tout est calculé automatiquement à partir d'un algorithme sécurisé. Le compte Trésor Public de votre commune sera crédité automatiquement du montant généré par vos pages.



Pour enfin faire profiter votre commune des « fruits » de la publicité, incitez vos fournisseurs à communiquer sur votre page MAIRES_{ET}CITOYENS.fr

Alertes SMS

Alertez vos administrés par SMS d'un danger imminent ou d'un événement particulièrement important.

Vous disposez d'une section dédiée à l'envoi de SMS groupés, destinés a l'ensemble - ou à seulement une partie - des administrés vous suivant sur la plateforme, ayant renseigné leur numero de portable et autorisé les notifications par SMS.

Avant l'envoi, le montant estimé de la campagne vous sera communiqué, et vous retrouverez après l'envoi les statistiques de sms délivrés ainsi que le montant exact qui vous sera facturé.

Ce service vous permettra de générer des économies importantes sur le tarif de vos expéditions compte tenu des volumes envoyés par **MAIRES**_{ET}**CITOYENS**.fr sur tout le territoire. Vous trouverez les détails de fonctionnement dans la rubrique dédiée.



En cas de danger imminent alertez en temps réel vos administrés!

Message d'alerte sur votre page

Alertez vos administrés sur votre fil d'actualité d'un événement inhabituel (accident grave, coupure d'électricité, travaux imprévus, etc.)

Une section dédiée vous permet de positionner tout en haut de votre fil d'actualités, et de façon permanente jusqu'à ce que vous décidiez de l'enlever, un bandeau d'alerte contenant l'information importante que vous saisirez.

Ce message d'alerte est unique et s'affichera au-dessus de vos publications lorsqu'il est activé, afin que ce soit la première chose que voient vos administrés lorsqu'ils se connectent.

Pour activer le message d'alerte, cliquez sur le bouton "gérer le message d'alerte", saisissez votre texte, définissez la date d'expiration, et cliquez sur le bouton "Enregistrer".

Activez-le ou désactivez-le, changez sa date d'expiration automatique, ou éditez son contenu à tout moment.

Et très prochainement...

Suggestions

Recevez des suggestions de la part de vos administrés.

Une rubrique offre la possibilité aux citoyens de proposer des idées dans l'intérêt de la commune, que les autres citoyens pourront commenter.

Vous serez libre d'intervenir ou non et de donner votre avis sur ces propositions, et de les mettre en place si vous les jugez pertinentes.

Signalements

Un outil dédié à vos administrés leur permettant de signaler des désagréments rencontrés ou des anomalies observées.

Un citoyen qui souhaiterait signaler un problème urbain rencontré dans sa commune ou toute information utile concernant un danger ou une anomalie rencontrée dans sa municipalité, disposera d'une section dédiée, lui permettant de faire « remonter » une information liée à un bien matériel ou à la sécurité des personnes, qui arrivera directement dans la messagerie du maire et parviendra par email à la mairie de sa commune.

Il pourra accompagner son signalement de pièces jointes ou de photos.

Offres d'emploi

Les entreprises qui recrutent.

Une section dédiée aux offres d'emploi dans votre commune et les communes voisines.

Carte interactive de la commune

Des lieux et des événements à ne pas manquer.

La page dédiée à la commune sera agrémentée d'une carte interactive vous permettant de donner des informations utiles et les points d'intérêts que vous définirez, marqués par un repère et classés par catégorie.

Live Chat (dialogue en direct)

Un chat en ligne pour communiquer en temps réel.

Un *chat* en ligne sera mis en place et accessible aux inscrits via un module affiché dans leur fil citoyen, permettant à tous les utilisateurs connectés de dialoguer en direct. Le maire pourra signaler, s'il le souhaite, sa présence en ligne lorsqu'il sera connecté afin de rejoindre le *chat* et de dialoguer avec ses administrés.

Déplacements du maire

Les événements de l'agenda affichés sur une carte.

Une carte dynamique permettra aux citoyens de consulter les prochains déplacements du maire. Ces informations seront générées à partir des événements du calendrier.

Albums photos

Des photos à partager.

Les maires pourront créer des albums photos, affichés sur leur page Profil, et les classer par catégorie, ainsi que définir les droits de consultation (pour tous les administrés ou uniquement pour certains, sur invitation). Ils pourront également créer des albums de photos de la commune dans la page dédiée à la présentation de la commune.

L'application "smartphone"

Une application multiplateforme.

Une application "smartphone" afin de rapprocher encore plus le maire de ses administrés, n'importe où et n'importe quand. Disponible pour lPhone et Android, cette application sera le prolongement de la plateforme internet et offrira des fonctionnalités supplémentaires.



INFOS ET CONTACTS







MAIRESETCITOYENS.fr

est une application FLOREO SERVICES

SAS FLOREO SERVICES

Président : Stéphane CHERKI

Capital de 810 000 € - RCS NICE 478 291 081

Numéro TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR76478291081

Siège social : 34, avenue de la Liberté - 06360 EZE

Tel. 04 93 16 80 03

Fax 04 93 51 81 31

Mail: contact@floreoservices.com